



AVIS D'APPEL D'OFFRES

SERVICES D'EXPERTS-COMPTABLES MANDAT D'AUDIT EXTERNE POUR LES ANNÉES 2023, 2024 ET 2025 (SF2023-01)

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour les services d'experts-comptables – Mandat d'audit externe, pour les années 2023, 2024 et 2025, avec option de renouvellement pour les années 2026 et 2027.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Les soumissions sous enveloppes scellées (**1 original et 4 copies**) portant la mention « Services d'experts-comptables – Mandat d'audit externe (SF2023-01) » et adressées au soussigné, seront reçues au plus tard le jeudi **26 octobre 2023, à 11 h, heure légale du Québec**, à l'adresse suivante :

Ville de Deux-Montagnes
A/S Me Jacques Robichaud, greffier
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera, publiquement, immédiatement après la clôture de l'appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Fait à Deux-Montagnes, ce 27 septembre 2023

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Services juridiques